



SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Patinoire

La patinoire est le lieu qui présente les risques les plus élevés. Voici une série de mesures à appliquer :

- La glace devrait être la plus lisse possible afin de diminuer les risques de chutes accidentelles
- Il ne devrait pas y avoir de brèches sur le pourtour
- Les toitures des patinoires devraient pouvoir être facilement déneigées ou déglacées. Une procédure de travail devrait être instituée, que les manœuvres soient effectuées de façon mécanique ou manuelle. Les dimensions d'une toiture devraient faire en sorte que des chutes de neige ou de glace accidentelles atteignent la zone tampon et ne menacent aucunement les usagers dans les voies d'accès à la patinoire
- La patinoire doit faire l'objet d'une inspection régulière



PATINOIRE DESTINÉE AUX SPORTS D'ÉQUIPE

- Les éléments enfoncés (fente, écorchure) ou en saillie (clou, vis ou éclisse) sur une bande de patinoire doivent être éliminés immédiatement après l'inspection quotidienne.
- Une zone tampon d'au moins 30 mètres de largeur devrait entourer la patinoire. Toute rondelle égarée gagne à s'enfoncer dans la neige plutôt que de percuter une personne ou un objet. Cette zone tampon devrait aussi servir de voie d'accès à la patinoire pour les appareils d'entretien et d'emplacement pour le dépôt de la neige.
- Des dispositifs de blocage de rondelles doivent être installés à chaque extrémité et être de dimensions suffisantes (tests à l'appui) pour stopper toute rondelle pouvant se diriger en direction d'une personne ou d'un élément de structure vulnérable.
- Lorsqu'une aire de jeu est réservée pour une activité de hockey sur glace, la [réglementation gouvernementale](#) prescrit que le participant doit porter un casque protecteur, un protecteur facial complet et un protège-cou.
- La cohabitation d'activités sportives et de patinage libre est déconseillée. Si on ne peut faire autrement, il faut séparer physiquement la patinoire en aires spécifiques pour chacune des activités.

PATINOIRE PAYSAGÉE OU DESTINÉE AU PATINAGE LIBRE

- Ce type de patinoire ne devrait servir qu'au patinage libre.
- Le cas échéant, le pourtour de type minéral (béton ou pierre naturelle) a avantage à être recouvert de neige pour protéger autant les usagers que le personnel d'entretien.
- La forme en anneau est à privilégier pour empêcher toute pratique sportive.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ¹

- Prévoir une aire de circulation suffisante.
- Prévoir du mobilier d'aisance pour les pratiquants et leurs accompagnateurs de façon à faciliter les transferts.

1. Les recommandations sur l'accessibilité universelle proviennent de [AlterGo](#).